

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 21 février 2023

Séance du 21 février 2023
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 95

Présents à la séance : 57
Votants : 64

Date de la convocation :
10 février 2023
Date de l'affichage :
23 février 2023

Objet de la délibération

**Vote du budget
SPANC 2023.**

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt et un du mois de février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BEY Sandra, BLANCHARD Karine, BUTTIGIEG Auréline, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, DEJEAN-AGRON Marie, DIMBERTON Marie, FAUVEY Audrey, GRAPIN Annick, GROSS Stéphanie, GUIGON Martine, GUILLOT Jennifer, JAILLET Françoise, KOCKELBERGH Suzanne, LAGUT Jocelyne, LARUE Anne, MOREL Martine, POULARD Magalie, THEVENET Catherine, TISSERAND Patricia, MM BARBOTTE Alain, BERNARD Éric, BEY Pascal, BLANC Éric, BOILLET Stéphane, BORNEL Daniel, BRAUD Benjamin, CABUT Jérôme, CAMUS Denis, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COLIN David, COUCHOUX Éric, DONGUY Roger, DUBOIS Claude, FARIA Xavier, FONFREIDE Serge, GAUTHIER Bernard, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MARICHY Patrick, MASSOT Denis, MERLIN Denis, MOREY Pascal, PERRET Michel, PIRAT Daniel, POUSSIN Luc, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, VADOT Anthony, VICCHIO Stéphane, VITTAUD Jean-Pierre.

Excusés (représentés par) : Mmes BAILLET Pascale (COUILLEROT Chantal), BONIN Sylviane (POUSSIN Luc), CHAUSSAT Virginie (FARIA Xavier), LACROIX MFOUARA Béatrice (BOILLET Stéphane), MM CAUZARD Philippe (BRAUD Benjamin), GALOPIN Christophe (BEY Sandra), MORAND Stéphane (BARBOTTE Alain).

Excusés non représentés : Mmes BOISSOT Agnès, DUROUX Nadine, PATEY Nadège, MM BENARD Théo, BESSON Stéphane, GONTCHARENKO Alain.

Absents : Mmes DA SILVA Mariana, DEBEAUNE Valérie, FRAPPET Martine, GAUTHIER Sophie, JAEGER Claire, MALAISE LAURE, MALOIS Jessica, PUGEAUT Angéline, RODOT Nelly, VINCEROT Béatrice, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, COLIN Jean-François, COULON Jean-François, DAVID Frédéric, DE VECCHI Éric, FERRE Jérémy, LAURENCY Didier, MEUNIER Stéphane, MORAND Johan, PERNIN Philippe, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme, WITMANS Matthijs.

○○○○○

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel SPANC 2023.

Le montant des dépenses de fonctionnement est égal au montant des recettes de fonctionnement soit 460 664 € HT. Le montant des dépenses d'investissement est de 21 490 € HT, celui des recettes d'investissement de 57 260 € soit un suréquilibre de 35 770 €.

Monsieur le Président demande au comité syndical que le budget soit voté par nature et au niveau du chapitre pour la section d'exploitation, au niveau de l'opération au niveau de la section d'investissement.

Monsieur le Président demande au comité syndical d'accepter les amortissements tels que fixés aux tableaux joints.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'approuver le budget SPANC présenté par Monsieur le Président.

Fait et délibéré le 21 février 2023

Pour extrait conforme

Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 23 février 2023.

Publié, affiché, notifié le 23 février 2023.



REÇU EN PREFECTURE

Le 23/02/2023

Application agréée E-legalite.com

39_DE-071-200075307-20230221-2022_02_12B